



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Département : MEURTHE-ET-MOSELLE

Poste : Enseignant en école élémentaire **F/H**

Référence: 054-ENS-001

Lieu d'exercice :

0540341C- Ecole élémentaire Jean de la Fontaine- 13 Rue d'Anjou 54400 Cosnes-et-Romain

Effectif de l'école : 141 - **Nombre de classes :** 6

Projet d'école :

AXE 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers de chacun Tenir compte des besoins des élèves dans l'acquisition du lexique : Objectifs : Enrichir le lexique, l'utiliser et le réemployer en contexte. - Les enseignants de cycle 1 et cycle 2 (en lien avec l'école maternelle) utilisent comme support Narramus de Sylvie Cèbe et Roland Goigoux (Editions Retz) afin d'enrichir le bagage lexical des élèves ; - Ritualisation d'activités langagières autour du lexique dans toutes les classes - Les élèves des cycles 2 et 3 exploitent un mur de mots de la classe comme ressource pour enrichir l'expression des élèves à l'oral et à l'écrit - Les corolles lexicales sont développées dans toutes les classes - Les enseignants et les élèves portent une attention particulière au lexique dans toutes les disciplines (collecte, ...) - une progression est construite à l'échelle de l'école pour planifier les acquisitions liées au vocabulaire et les outils à mobiliser AXE 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite Renforcer les liens Ecole - Parents - Enfants : Cycles 2 et 3 Éducation à la santé : Se former à l'éducation à l'alimentation et au goût (étudier les différentes dimensions de l'alimentation : nutritionnelle, sensorielle, environnementale et écologique, culturelle et patrimoniale) Valorisation du travail autour de la santé à travers une exposition à destination des parents Renforcer la cohésion et les relations inter-cycles : Cycles 2 et 3 : EPS/EMC/ Sciences - Envisager l'éducation à la santé dans son versant transdisciplinaire : mettre en relation éducation physique et connaissances sur l'équilibre alimentaire autour du « prendre soin de soi », mise en oeuvre des APQ - Création d'outils pour l'élève au service de sa santé, Renforcer les partenariats : Cycles 2 et 3 : - Interventions à l'école de l'infirmière scolaire, - Ateliers « santé » avec l'infirmière, en lien avec le périscolaire, la PMI

Missions:

- Être capable de participer à une dynamique collective au sein d'une école d'application pour faire face à la difficulté scolaire et l'hétérogénéité du public accueilli. - Mettre en place une différenciation pédagogique efficiente au sein de la classe - Contribuer à la mise en place d'une forme de stabilité au sein de l'établissement en s'impliquant dans la construction d'un projet dans la durée. - Participer à des actions pour améliorer la qualité de la relation école/famille.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Être capable de participer à une dynamique au sein d'une équipe d'enseignants pour développer des actions efficaces en réponse aux difficultés des élèves. - Travailler en relation avec l'équipe de circonscription pour trouver des leviers et des partenariats pour répondre à des problématiques spécifiques à l'établissement (IPS élevé) - Être capable d'initier des actions ou des projets innovants pour améliorer l'accueil et la réussite de tous les élèves. - Savoir s'intégrer à une équipe

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Sans certification particulière

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.ien54-longwy2@ac-nancy-metz.fr

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles en date du 25 octobre 2021 :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.